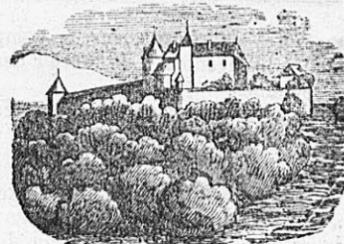




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
" " " 8 mois, " 2 50  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

**Prix des annonces et réclames :**  
Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 30 cent. la ligne.  
Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 4 avril 1893.

## Le droit au travail.

(Fin.)

Nos lecteurs connaissent déjà les mesures que le comité démocratique socialiste suisse et la Société du Grutli proposent pour arriver au droit au travail.

A l'assemblée de Fribourg, le rédacteur de la *Gruyère*, rapporteur français, a eu l'honneur de formuler de nouvelles propositions que nous allons rapidement indiquer :

Obligations pour tous les patrons et ouvriers travaillant sur le sol de la Confédération de se syndiquer ;

Création d'un Département fédéral des syndicats ;  
Création d'une Banque fédérale des syndicats ;  
Emission par cette banque de billets de banque ;  
Obligation pour tous les syndicats de verser tous les fonds dont ils peuvent disposer à la banque sus-indiquée ;

Obligation pour la Confédération et les cantons de verser à la Banque des syndicats des sommes proportionnelles à celles versées par les divers syndicats.

Tous les bénéfices réalisés par cette banque devant servir à couvrir les frais des bourses de travail, à la création d'une caisse pour les invalides du travail, d'un mont-de-piété, d'une société de secours mutuels, d'une caisse d'assurance obligatoire (vie et accidents) et, en général, à tout ce qui peut contribuer à la prospérité des travailleurs.

On comprend que la *Gruyère* ne puisse pas développer, dans ses courtes colonnes, tout ce système, dont nous n'indiquons ici que les grandes lignes. Nous ferons seulement remarquer quelques-uns des avantages qu'il paraît présenter ; et notre but serait en grande partie déjà atteint si nous pouvions susciter, par la publication de ces lignes, quelques critiques sérieuses ou de nouvelles idées.

En premier lieu, — et l'importance de ce point de vue n'échappera à personne, — la création obligatoire de syndicats de patrons et ouvriers, placés di-

rectement sous la haute surveillance du Département fédéral des syndicats, soit du Conseil fédéral, mettrait nécessairement fin à l'antagonisme haineux qui tend de plus en plus à séparer les ouvriers des patrons. Les syndicats et le Département fédéral des syndicats une fois créés ; la Banque fédérale des syndicats une fois organisée et fonctionnant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, *ipso facto* le droit au travail serait passé dans le domaine de la pratique. Que de haines éteintes, que de soulagement n'apporterait pas cette institution, doublée d'un mont-de-piété faisant des avances à un taux proportionnel aux sommes prêtées ! Ainsi, tout prêt inférieur à 5 fr. serait consenti pour trois mois sans intérêt ; jusqu'à 20 fr. à 1/2 % ; jusqu'à 50 fr. 1 % ; jusqu'à 100 fr. 2 %, et ainsi de suite jusqu'à 500 fr. ; puis, au-dessus de cette somme et jusqu'à un maximum à fixer, on pourrait aller jusqu'à 6 %, peut-être même plus loin. Enfin, les bourses de travail, la caisse des invalides, les assurances, tout cela fonctionnant avec les propres ressources des travailleurs, leur venir en aide, en vertu d'un droit et non sous la forme toujours avilissante de l'aumône, tout cela, le projet que nous proposons nous paraît propre à en faciliter la réalisation et, certes, si l'avenir vient confirmer notre espérance, notre joie serait bien grande.

## NOUVELLES DE LA SUISSE

**Conseil fédéral.** — L'état de santé de M. Louis Ruchonnet donne lieu dans un certain nombre de journaux suisses à des renseignements inexacts. Les uns parlent d'angine, les autres de fluxion de poitrine. La vérité est que M. Ruchonnet souffre depuis des années d'une maladie de cœur qui demande des ménagements. A la suite des travaux des Chambres, il a été très fatigué ; depuis la séance où il a répondu à l'interpellation Gallati, il a même dû renoncer à y prendre part. Son état s'était aggravé depuis quelques jours sans inspirer cependant de sérieuses inquiétudes ; nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'il s'est sensiblement amélioré.

**Tribunal fédéral.** — On s'occupe déjà des candidatures au Tribunal fédéral pour porter le nombre des juges de neuf à quatorze. Si, comme cela paraît probable, le referendum n'est pas demandé contre la nouvelle loi judiciaire, l'élection aurait lieu en juin.

Les candidats de la gauche seront probablement, outre les neuf juges actuels dont l'élection ne sera pas contestée, MM. Rott, greffier ; Speiser (Bâle) et Häberlin (Thurgovie), conseillers nationaux ; Cornaz, député aux Etats, et Winkler, avocat, à Lucerne.

**Jura-Simplon.** — Le *Journal du Jura* annonce que le pont du chemin de fer sur les gorges de la Suze sera soumis à des épreuves de chargement au moyen de trois des lourdes locomotives qui passeront le pont en marche ordinaire, puis en grande vitesse, et finalement s'y arrêteront. — Ces épreuves, qui s'étendront à tous les ponts des lignes Bienne-Delémont et Sonceboz-Saint-Imier, sont faites, dit-on, en prévision du prochain rassemblement de troupes dans le Jura.

**Congrès ouvrier.** — Un grand nombre de délégués assistent à l'assemblée de la Fédération ouvrière suisse, à Berne. L'Union horlogère et la Société pour les secours en cas de maladie sont fortement représentées. Le 3 avril, à 7 heures, le président de la ville, en ouvrant la discussion, a salué les participants au nom de la ville de Bienne. M. Greulich, secrétaire ouvrier, rapporte sur l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidents et M. Decurtins, conseiller national, sur la législation ouvrière internationale.

Les thèses de M. Greulich sont : 1° les contributions à l'assurance contre la maladie seront exclusivement supportées par les assurés ; 2° les secours, soins médicaux, frais d'hôpital seront fournis par la Confédération avec la participation des cantons et des communes ; 3° on doit maintenir l'organisation par métiers des caisses de secours contre la maladie.

4° Les contributions pour l'assurance contre les accidents seront exclusivement supportées par les industriels et propriétaires.

5° En cas d'incapacité de travail, la caisse des

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 108

## PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

— Elle m'a demandé si je reviendrais.  
— Et vous avez répondu ?  
— Oui.  
— Quand retourneriez-vous chez Mme Arsène ?  
— Demain.  
— Henri, si vous n'êtes pas déjà amoureux de cette jeune fille gracieuse, charmante, admirablement belle, adorable enfin, vous êtes prêt à le devenir.  
— Oh ! comme vous y allez !  
— Mon cher, votre situation vent cela et je vous répète : on remplace par un autre un amour qu'on veut arracher de son cœur.  
— Oui, et vous voyez que j'y mets la bonne volonté que vous avez exigée.  
— Aussi suis-je content de mon malade. Il nous fallait cette jeune fille, si heureusement trouvée par Lucien, pour vous guérir.  
— Je ne le suis pas encore, Gaston.  
— Le remède n'a pas produit ses meilleurs effets. Dans tous les cas, vous n'avez pas éprouvé ce sentiment de mépris et de dégoût dont vous me parliez hier.  
— Attendez, Gaston, attendez. Mais je ne sais pas encore ce que c'est que cette jeune fille ; je suis sous une impression favorable qui peut vite s'effacer. Et d'abord, répondez-moi

franchement, loyalement. Croyez-vous à l'innocence, à la pureté de cette enfant ?  
— J'y crois, Henri, comme vous y croyez vous-même.  
— Et vous, Lucien ?  
— Mon cher Henri, répondit le vicomte, ce qu'est cette jeune fille se voit sur son charmant visage : en elle rien de faux, rien de trompeur, rien d'apprêté et de voulu ; en elle tout est simple, naturel, gracieux et respire la candeur. La fausseté et l'hypocrisie ne mettent pas la rougeur au front ; la plus habile comédienne ne sait pas rougir. Je ne connaissais pas cette jeune fille, je ne l'avais pas vue avant vous, et, certes, j'étais loin de soupçonner que Mme Arsène allait nous présenter un ange. Aussi ai-je été singulièrement surpris quand j'ai vu paraître cette ravissante créature, rougeissante, tremblante, visiblement gênée, mais adorable jusque dans sa gaucherie. Vous vouliez mon opinion, Henri, après celle de Gaston, la voilà.  
— C'est bien, merci, répondit le jeune homme.  
— Au boulevard, il quitta ses amis et se jeta dans une voiture de place en disant au cocher de le conduire boulevard d'Argenson.  
Il avait hâte de se retrouver seul avec ses pensées.  
De Sarcey et de Vibronne se dirigèrent à pied vers le boulevard des Italiens. Le marquis était préoccupé et comme inquiet.  
— Vous avez l'air soucieux, lui dit le vicomte.  
— Je le suis, en effet.  
— Pourquoi cela ?  
— Un regret ou, si vous aimez mieux, un scrupule.  
— Oh ! mais alors, c'est grave.  
— Mon cher Lucien, j'ai peur, de complicité avec vous, de commettre une mauvaise action.  
— Je ne comprends pas, expliquez-vous.  
— Eh bien ! je pense à cette jeune fille si belle, si charmante, si admirable en tout et que vous-même n'avez pas hésité à appeler un ange ; vous m'avez dit comment elle était

tombée entre les mains de Mme Arsène, femme si peu recommandable et qui est sans scrupule, elle. Mlle Suzanne ne se doute point du rôle qu'on lui fait jouer et du danger dont elle est menacée ; elle n'en est que plus intéressante. Mais nous, Lucien, que faisons nous ? Nous nous associons aux combinaisons de Mme Arsène et conspirons, avec elle, contre l'honneur et la tranquillité d'une pauvre enfant dont on veut faire une victime. Ah ! si j'avais été mieux renseigné, je ne serais pas allé chez cette femme, je me serais arrêté et n'aurais point lancé Henri dans cette aventure qui peut avoir des conséquences dont je suis effrayé.  
— Il y a du vrai dans ce que vous dites, Gaston ; mais je ne vois pas les choses sous le même aspect que vous. Henri aimera cette jeune fille, je dis plus, il l'aime déjà, bien qu'il ne se l'avoue pas encore à lui-même. Je l'ai observé avec la plus grande attention ; il a été saisi à l'improviste, brutalement, et n'a pas même essayé de se défendre contre ses impressions ; tout s'en est mêlé : le désir de rendre la tranquillité à sa belle-mère, sa ferme volonté de chasser de son cœur un amour insensé qui l'égarait, le tue, et aussi cette ressemblance qui l'a frappé et qui existe réellement.  
— Donc, il aime déjà cette charmante jeune fille, et avant huit jours il en sera amoureux fou. Si, de son côté, Mlle Suzanne aime Henri — et je crois la chose très possible — elle se donnera à lui librement ; elle ne sera pas une victime et les conséquences de la chose ne peuvent pas nous effrayer. Cela durera ce que de pareilles amours peuvent durer, mais nous connaissons Henri, il est généreux à l'excès, et lorsqu'il se séparera de sa maîtresse, soit pour se marier ou pour tout autre cause, il ne le fera point sans avoir largement assuré son avenir.  
Voilà une première hypothèse. Il y en a une autre, celle où Mlle Suzanne n'aimerait pas Henri et le repousserait. Dans ce cas, Gaston, elle n'aurait rien, absolument rien à redouter de notre ami ; le caractère chevaleresque de Henri, sa loyauté, ses répugnances invincibles seraient les meilleurs

it morceau de l'étoffe noire  
apercevoir de suite de la  
s'enroule immédiatement,  
de cendres d'un brun  
e casse et se cire facile-  
out la trame, et laisse des  
si se tordent, tandis que  
enroulent. Si l'on écrase  
elles se réduisent en pouss-  
ssi de la soie surchargée.  
enneberg, à Zurich.  
illons de ses étoffes de soie  
eile par mètres et par pié-  
[150]

**BULLE**  
Place du Marché  
au petit détail.  
es fabriques. [69]  
guifique  
à semer  
chez  
**MOREL**  
E de FARINES  
ULLE [193]

**CROUTE**  
URG et de BERNE  
ET DÉTAIL  
C. Barras,  
eal-Blanc, à Bulle. [697]  
ention!  
e l'honorable public de  
gne que son atelier de  
ouve dans la maison de  
du cimetière. Il se recom-  
travaux concernant son  
satisfaisant au mieux sa  
dérés.  
Paul Egger.

**GGU**  
a ménagère économe que  
, est en vente en flacons  
red Bosson.  
ont remplis à très bon  
**NDRE**  
ars de bonne terre.  
GIPPA & FOLGHERA, à  
[220]

de à acheter  
tre (foyard) de 18 cm.  
sus. Adresser les offres  
que de bois de socques, à  
[213]  
avril prochain :  
ssée  
ille, à Yaulruz.  
cordiale.  
DUNAND, tenancier.  
avantage de pouvoir  
es convalescents ; pour  
le malt et le Zwi-  
recommandent en pre-  
ploient beaucoup pour

ngerie Bessner,  
(H110F) [54]  
**IS**  
ctuellement négociant  
en de commun avec la  
(H448F) [217]  
**NGIORA**  
X-VEVEY  
me commis-tonnelier.  
désire avoir du bon  
anti pur jus de raisin,  
est priée de s'adres-  
Montreux-Vevay.

**COLAT**  
**hard**  
imprimeur-éditeur.

maladies se charge, sur le compte de l'assurance contre les accidents, de fournir des secours pendant 4 semaines.

Le secrétaire français Schwytzguébel a rapporté en français sur le même objet.

**Billets du dimanche.** — L'affiche pour les billets à prix réduits du Jura-Simplon considère comme jours de fêtes, où les billets du dimanche sont délivrés, les lundis de Pâques et de Pentecôte. Les billets du dimanche ne sont valables que le jour même de leur émission jusqu'à minuit et à la condition que le retour s'effectue par la même voie que l'aller. Par conséquent, les billets délivrés les dimanches de Pâques et de Pentecôte ne sont pas valables pour les lundis suivants.

**Loi sur les poursuites.** — On lit dans l'Union :

Bien que la loi fédérale sur les poursuites et la faillite soit en vigueur depuis plus d'une année, un grand désarroi existe dans la pratique. Une foule de questions controversées surgissent chaque jour. En général, cette loi ne satisfait personne dans notre canton, pas plus les créanciers que les débiteurs. Ces derniers, cependant, paraissent plus ou moins favorisés : les délais sont très longs et les objets insaisissables nombreux. Mais cela ne prouve pas qu'il en résulte un avantage réel en leur faveur et pour le crédit public, au contraire.

On n'est pas même d'accord sur la question du timbre, bien que l'art. 16 statue clairement que les pièces concernant la poursuite et la faillite sont exemptes du timbre. Notre fisc fribourgeois exige dans la plupart des cas le timbre et l'enregistrement. Un recours vient d'être adressé au Conseil fédéral à ce sujet. Certains préposés prétendent même que les interventions dans les faillites soient timbrées et enregistrées, ce qui est évidemment contraire à la loi fédérale. Les réquisitions imposées au créancier pour chaque opération de poursuites sont encombrantes et retardent la marche des affaires.

En résumé, on regrette l'ancienne loi qui était de beaucoup préférable à celle d'aujourd'hui (?).

**Berne.** — Un Biennois, juché sur son vélocipède, avait été poursuivi par un chien; il en était résulté une culbute dans laquelle le vélocipédiste fut blessé au point de ne pouvoir travailler pendant un certain temps. Plainte fut déposée, et le tribunal de Bienne admit que le propriétaire du chien était responsable; il le condamna à une indemnité de 377 fr. 80.

Bon à retenir!

— Dimanche soir, sur la place des Greniers, à Berne, pendant la fameuse fête des « Eiertützen », une rixe assez grave s'est produite. Un enfant ayant été renversé, on appela la police; celle-ci ayant voulu se faire faire de la place, une querelle s'engagea et les gendarmes durent dégainer; quelques personnes ont été blessées.

Les gendarmes cherchèrent ensuite à emmener quelques personnes qu'ils avaient arrêtées; le public s'y opposa et, dans la lutte, renversa les gendarmes qui réussirent cependant à amener au corps de garde une demi-douzaine de prisonniers. Le public se livra ensuite devant le corps de garde à une manifestation en réclamant la mise en liberté des personnes arrê-

défenseurs de l'honneur et de la vertu de Mlle Suzanne. Henri s'éloignerait de cette jeune fille fièrement, sans colère. Ce serait un autre amour malheureux, mais dont il souffrirait beaucoup moins que du premier, dont il se délivrerait aussi plus facilement, et le but que nous poursuivons serait atteint également.

Bref, mon cher Gaston, je n'ai aucun regret de ce que nous avons fait dans l'intérêt de notre jeune ami et je n'en redoute nullement les conséquences. Oui, Mlle Suzanne est intéressante, très intéressante, et je suis convaincu qu'elle sera heureuse d'avoir rencontré sur son chemin Henri Palmers. Mais ne ferait-il que la retirer de cette maison où, sans qu'elle s'en doute, elle est séquestrée et constamment en danger, ce serait déjà un bonheur pour elle.

Croyez-moi, Gaston, ne nous mettons pas martel en tête et laissons aller les choses.

— Soit, répondit de Sarcey ébauchant un sourire, laissons aller les choses.

VIII

La tentatrice.

Suzanne était remontée dans sa chambre accompagnée d'Augustine, la femme de chambre qui s'était aussitôt retirée, mais non sans avoir pris la précaution habituelle de fermer la porte à double tour de clef.

Cela importait peu à la jeune fille; elle ne faisait plus attention à ce détail qui aurait dû lui révéler qu'elle était bel et bien séquestrée dans cette maison où une trame odieuse était ourdie contre elle. Mais, nous l'avons dit, trompée par les caresses, les prévenances, les fausses paroles d'amitié de Mme Arsène, elle ne soupçonnait rien.

Agitée, nerveuse, toute bouleversée, elle s'était laissée tomber dans un fauteuil. Qu'avait-elle donc? Pourquoi était-elle ainsi? Naïvement, elle se le demandait. Pourtant elle pensait à ce jeune homme à la physionomie sympathique, au re-

tées. Après quelques sorties et quelques nouvelles arrestations, la police finit par disperser la foule.

**Nidwald.** — On parle beaucoup dans ce département de l'abaissement du taux des prêts hypothécaires de 5 à 4 %, et peut-être les promoteurs du mouvement auraient-ils lieu de s'en repentir, car le système actuel est très favorable aux emprunteurs. Les cédules hypothécaires sont de véritables chartes, écrites sur parchemin et munies du sceau du landman en charge. Elles stipulent le mode que peut employer le débiteur pour se libérer, mais ne donnent pas le droit au créancier de réclamer le remboursement. Bien plus, elles constituent une dette uniquement sur l'objet hypothéqué, et le débiteur a le droit d'imposer, en extinction de dette, la reprise de l'immeuble au dernier créancier hypothécaire, sans que celui-ci puisse, en cas de réalisation insuffisante, se récupérer de sa perte sur le reste de la fortune du débiteur.

Ces conditions très favorables aux emprunteurs, en facilitant les achats, ont produit une hausse des prix de terres qui n'est pas en rapport avec leur rendement, et le prix du lait ayant baissé, il s'est produit une crise à laquelle les agriculteurs cherchent à parer en réclamant l'abaissement du taux des intérêts hypothécaires. Reste à savoir si les prêteurs d'un titre en belle et bonne forme, leur assurant 5 %, consentiront à la réduction proposée. Les débiteurs auront bien la ressource de rembourser ou d'emprunter ailleurs, mais trouveront-ils des prêteurs à 4 % dans les conditions draconiennes qui régissent actuellement la matière. Une perturbation de tout le système pourrait bien être la conséquence de l'abaissement du taux de l'intérêt, s'il est voté.

**Vaud.** — M. J. Widmer vétérinaire, vient de faire cadeau au Musée de Nyon d'un cabri à deux têtes; ce curieux phénomène a vu le jour à Bassins, mais il n'a vécu que quelques heures. Les deux têtes sont parfaitement caractérisées : l'animal a quatre yeux, deux museaux, deux fronts, mais seulement deux oreilles.

— La fête des bouchers, à Lausanne, a eu lieu lundi, comme d'habitude. Le temps était superbe. Sur Beaulieu, grande affluence de population pour voir gager le ramasseur. Le cortège en ville a été brillant. On y a remarqué un plus grand nombre de cavaliers que jadis et des costumes très neufs.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — Le comte de Kératry est parti le 31 mars pour les Etats-Unis, afin de s'entendre avec des financiers américains pour la reprise de l'œuvre du Panama par des capitalistes français.

— La combinaison d'un cabinet Méline a échoué. Dans l'après-midi, M. Pointcaré a fait connaître à M. Méline son refus d'accepter le portefeuille des finances. Il donnait pour raisons le fait qu'il est dans la minorité de la commission du budget et qu'il a voté l'autre jour contre la disjonction.

M. Méline s'est alors rendu à l'Elysée et a prié M. Carnot de confier à un autre homme politique le soin de former un ministère. Le président a alors ap-

gard clair, plein de douceur et de bonté, qui s'était montré si bienveillant, si empressé à répondre d'elle. Elle croyait entendre encore sa voix émue résonner à ses oreilles; et son agitation augmentait; elle éprouvait toutes sortes de sensations indéfinissables, inconnues et se sentait en même temps singulièrement troublée.

Et elle se demandait encore : Pourquoi suis-je ainsi? Que se passe-t-il donc en moi?

Elle ne souffrait pas; il lui semblait, au contraire, qu'il y avait de la joie dans son cœur, qu'elle était heureuse comme jamais elle ne l'avait été.

— Comme il avait l'air triste, se disait-elle; hélas! chacun ici-bas a ses douleurs, ses peines... Mais pourquoi donc me regardait-il ainsi? Ses yeux étaient constamment fixés sur moi... Ah! oui, il prétend que je ressemble à sa belle-mère, la personne qui l'a élevé et qu'il aime le plus au monde. Je comprends cela, moi, je le comprends, car, comme lui, c'est maman Félicie que j'aime le plus au monde.

Il s'appelle Henri Palmers. Henri est un joli nom. Il est bien, ce jeune homme, tout à fait bien.

Elle laissa échapper un profond soupir.

Si on lui eût demandé ce que signifiait ce soupir, elle aurait été bien embarrassée pour répondre.

— Henri, Henri, murmura-t-elle.

Elle resta un instant silencieuse, la tête dans ses mains, puis reprit :

— Je ne suis plus la même, il me vient toutes sortes d'idées bizarres que je n'ai jamais eues; est-ce que je vais perdre la raison? Mon Dieu, comme mon cœur bat, comme je suis énermée! Qu'est-ce que j'ai donc?

Ah! fit-elle avec un mouvement d'impatience, je ne veux plus penser à ce jeune homme!

Elle se leva brusquement, fit quelques pas dans la chambre, puis, tout à coup, elle se mit à pleurer à chaudes larmes.

pelé M. Casimir Périer, mais à titre consultatif seulement.

On parle d'une combinaison Dupuy ou Develle avec les éléments qui avaient été réunis par M. Méline.

M. Develle a conféré lundi soir avec M. Carnot.

— Une éminente personnalité du monde protestant, M. le pasteur Léon-Remy Pilatte, directeur du journal l'Eglise libre, est mort à la suite d'une longue maladie. M. Pilatte était âgé de soixante-onze ans.

— Un vélocipédiste français, M. Guillot, lieutenant d'infanterie, est parti lundi dernier, à sept heures du matin, de la place de Galtza-Serari à Constantinople, pour effectuer le trajet de cette ville à Paris, en traversant la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche et la Suisse.

— Un second manifeste intitulé : « Dynamite et Panama » est sorti des imprimeries anarchistes. Il demande qu'on pousse la racaille (sic) du Palais-Bourbon dans la Seine, et termine par la forme traditionnelle :

« Vive l'arnachie!  
» A bas la Patrie!  
» Mort aux bourgeois! »

Plusieurs groupes anarchistes de Paris ont reçu la visite de compagnons expulsés de France et réfugiés à Londres.

— MM. Bariquant frères, constructeurs-mécaniciens, occupent 450 ouvriers dans leurs ateliers du N° 127 de la rue Oberkampf, à Paris.

La machine à vapeur qui actionne leurs tours, située dans une chambre isolée, a une force de 120 chevaux.

Elle ne fonctionna jeudi que d'une manière très irrégulière.

Des réparations étant nécessaires, le départ des ouvriers fut avancé d'une demi-heure et fixé à 6 1/2 h.

L'ingénieur, M. Paul Aubry, resté avec cinq mécaniciens, fit enlever la pièce de tôle vissée sur le tuyau conducteur de la vapeur.

Trois vis étaient à peine enlevés que la plaque de tôle était projetée, n'atteignant fort heureusement personne.

Un jet de vapeur sortit énorme, couvrant de gouttelettes brûlantes les six hommes.

On accourut à leurs cris et on pensa à la hâte leurs brûlures.

Le conducteur de la machine, Lermite et son camarade Eugène Berthollet, qui ont dépassé tous deux la quarantaine, étaient les plus grièvement atteints.

On les transporta à Saint-Louis où l'interne constata que Lermite avait les deux yeux perdus; la vue de Berthollet est sauvée, mais sa figure est complètement brûlée.

Le contre-maitre, Eugène Arrensdorff, le chef d'équipe Garnier, l'employé de bureau Delpit, et l'ingénieur, un jeune homme de vingt-cinq ans, ont été atteints surtout au visage, mais leurs blessures paraissent devoir être bientôt cicatrisées.

Ils ont été reconduits à leur domicile.

De l'enquête, activement menée par M. Vérillon, il résulte que l'accident est dû à une vanne, qui devait se mouvoir horizontalement pour intercepter ou laisser libre, à volonté, le passage de la vapeur, et qui ne fermait pas complètement.

Elle avait soupiré, elle pleurerait maintenant. Pourquoi? Elle n'aurait pas su le dire. C'était nerveux, c'était une surexcitation cérébrale causée par une émotion vive, une impression profonde. La pauvre enfant ignorait comment s'annonçait souvent l'amour qui va naître; d'ailleurs, elle ne connaissait encore l'amour que de nom et ne savait pas, ne pouvait pas savoir que, s'il y a de la joie dans l'amour, il y a aussi des larmes, qui sont elles-mêmes une manifestation de la joie qui déborde du cœur.

De ses yeux comme de ceux de Henri, le même fluide s'était échappé, la même flamme les avait pénétrés, et en eux le même phénomène s'était produit.

Henri allait aimer Suzanne; Suzanne allait aimer Henri.

La jeune fille laissa couler ses larmes; cela lui faisait du bien de pleurer. Elle se sentait moins agitée, le calme revenait, ses pensées n'étaient plus aussi tumultueuses.

Enfin, elle essuya ses yeux et se mit au lit. Mais elle fut longue à s'endormir. Elle avait beau se dire : Je ne veux plus penser à lui! sa pensée n'était occupée que de lui. Toujours sa voix douce et vibrante résonnait à ses oreilles, toujours elle sentait sur elle ce regard profond, qui avait porté le trouble jusqu'au fond de son âme; tout ce qu'il lui avait dit, elle se le rappelait; c'était gravé dans sa mémoire et ses paroles, qu'elle croyait entendre encore, avaient toujours le même écho dans son cœur dont elle cherchait vainement à comprimer les battements.

L'image du jeune homme était là, près d'elle, et ne s'éloignait pas. Que ses yeux fussent ouverts ou fermés, elle le voyait penché vers elle, l'enveloppant de son regard ardent, lui souriant. Il avait la même attitude respectueuse, la même expression de bonté et toujours cette même tristesse répandue sur son pâle et beau visage.

(A suivre.)

**Allemagne.** — Il y a eu en Allemagne et en Autriche une preuve des balles inventées par l'inventeur du nou-

rellement très sceptique cuirasse. A quoi servira-t-elle devant un vêtement pareil? D'autre part, le chef de près les expéditions militaires des autorités militaires eux uniformes.

Dowe est, paraît-il, Westphalie. A six ans à 15 ans, il apprit le métier à sa découverte prétend que chaque époque de siècle coïnciderait 15 m.

— Le 13 février, il y a eu Wagner est mort à Vienne. La ciation wagnérienne, le coup de personnages de la tombe de Bayreuth. près de la veuve, Mme que Parsifal soit représenté à cette demande claré verbalement et représenté qu'au théâtre pour ainsi dire le legs Bayreuth.

**Russie.** — Quelqu'un de donner, en cas de catastrophe, roubles par semaine par semaine.

**Autriche-Hongrie.** — Les cartouches ont eu lieu fusil Mannlicher, de l'épreuve de la balle, i-brique Sylvander. Ce résultats surprenants. passeur.

**Afrique.** — Suivant le bruit court parmi les bey serait gravement. Une certaine inquisition. Toutefois, les nouvelles nullement ce bruit.

CANTON

**Conseil d'Etat.** — On autorise M. Hermenbourg, à exercer la police du canton.

— M. Adrien Folly, qualité de greffier principal du Lac (Courniller).

— On accepte avec vices rendus la démission à La Roche, 1<sup>er</sup> suppléant zone alpestre et on nomme

MM. Jaquet, Léon, ladite commission; G. 2<sup>e</sup> suppléant de ladite lippe, à Bellegarde, sion; Corbez, Félicie, ladite commission; T. 5<sup>e</sup> suppléant de ladite

**Pisciculture.** — Le Conseil d'Etat a nommé commissaire du canton de Berne, d'opérer l'étude complète de la qualité des eaux

**Outils et Articles de**

**TUILES SUISSES ET Briques et matériaux**

**Boulangers** Comme du passé, les farines de toutes les réduits.

consultatif seu-  
puy ou Develle  
éunis par M. Mé-  
avec M. Carnot.  
du monde protes-  
atte, directeur du  
suite d'une lon-  
de soixante-onze  
Guillot, lieute-  
nier, à sept heu-  
za-Serai à Con-  
de cette ville à  
Serbie, la Hon-

: « Dynamite et  
es anarchistes. Il  
(sic) du Palais-  
par la forme tra-

Paris ont reçu la  
France et réfu-

constructeurs-mécani-  
leurs ateliers du  
ris.  
ne leurs tours, si-  
e force de 120 che-

une manière très  
res, le départ des  
ure et fixé à 6 1/2 h.  
té avec cinq méca-  
vissée sur le tuyau

que la plaque de  
fort heureusement  
couvrant de gout-

pansa à la hâte

permitte et son ca-  
t dépassé tous deux  
èvements atteints.  
où l'interne con-  
yeux perdus; la vue  
figure est complè-

msdorff, le chef d'é-  
au Delpit, et l'ingé-  
-cinq ans, ont été  
eurs blessures pa-  
sées.  
nicile.

par M. Vérillon, il  
e vanne, qui devait  
intercepter ou lais-  
la vapeur, et qui

maintenant. Pourquoi?  
nerveux, c'était une  
émotion vive, une im-  
gnorait comment s'an-  
ailleurs, elle ne con-  
ne savait pas, ne pou-  
dans l'amour, il y a  
une manifestation de

si, le même fluide s'é-  
t pénétrés, et en eux

Suzanne allait aimer  
es; cela lui faisait du  
agité, le calme reve-  
multitués.

au lit. Mais elle fut  
de dire: Je ne veux plus  
e que de lui. Toujours  
à ses oreilles, toujours  
nd, qui avait porté le  
nt ce qu'il lui avait dit,  
sa mémoire et ses pa-  
res, avaient toujours le  
cherchait vainement à

près d'elle, et ne s'éloi-  
erts ou fermés, elle le  
t de son regard ardent,  
e respectueuse, la même  
même tristesse répan-

(A suivre.)

**Allemagne.** — Il continue à n'être question en Allemagne et en Autriche que de l'uniforme à l'épreuve des balles inventé par M. Dowe. M. Mannlicher, l'inventeur du nouveau fusil, se montre naturellement très sceptique quant à la valeur de cette cuirasse. A quoi serviraient ses armes et ses cartouches devant un vêtement rendant le soldat invulnérable? D'autre part, le gouvernement autrichien fait suivre de près les expériences nouvelles auxquelles les autorités militaires allemandes soumettent le fameux uniforme.

Dowe est, paraît-il, un homme de 34 ans, natif de Westphalie. A six ans, il était gardien de troupeaux; à 15 ans, il apprit le métier de tailleur, qui l'a conduit à sa découverte du costume impénétrable. Il prétend que chaque exemplaire de cette cuirasse fin de siècle coûterait 15 marcs.

Le 13 février, il y a eu dix ans que Richard Wagner est mort à Venise. A cette occasion, l'Association wagnérienne, les sociétés de musique et beaucoup de personnalités ont déposé des couronnes sur la tombe de Bayreuth. Il a été fait des démarches auprès de la veuve, Mme Cosima Wagner, pour obtenir que Parsifal soit représenté à Munich. Il a été opposé à cette demande un refus absolu. Wagner a déclaré verbalement et par écrit que Parsifal ne serait représenté qu'au théâtre de Bayreuth, que c'était pour ainsi dire le legs du compositeur à la ville de Bayreuth.

**Russie.** — Quelques millionnaires ont décidé de donner, en cas de choléra, chacun six cent mille roubles par semaine pour les secours.

**Autriche-Hongrie.** — Dans la fabrique de cartouches ont eu lieu des expériences de tir avec le fusil Mannlicher, de huit millimètres sur l'étoffe, à l'épreuve de la balle, inventée par le directeur de fabrique Sylvauder. Ces expériences ont donné des résultats surprenants. L'étoffe a dix millimètres d'épaisseur.

**Afrique.** — Suivant les nouvelles de Tunisie, le bruit court parmi la population indigène que le bey serait gravement malade.

Une certaine inquiétude régnerait à ce sujet. Toutefois, les nouvelles officielles ne confirment nullement ce bruit.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 31 mars 1893  
On autorise M. Hermann Rothenbach, à Schwarzenbourg, à exercer la profession de vétérinaire dans le canton.

M. Adrien Folly, à Villarepos, est confirmé en qualité de greffier près la justice de paix du 1<sup>er</sup> cercle du Lac (Cournillens).

On accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de M. Alexandre Tinguely, à La Roche, 1<sup>er</sup> suppléant de la commission de la zone alpestre et on nomme :

MM. Jaquet, Léon, à Estavanens, 1<sup>er</sup> suppléant de ladite commission; Grangier, Placide, à Montbovon, 2<sup>e</sup> suppléant de ladite commission; Schuway, Philippe, à Bellegarde, 3<sup>e</sup> suppléant de ladite commission; Corbez, Félicien, à Semsales, 4<sup>e</sup> suppléant de ladite commission; Théraulaz-Allaman, à La Roche, 5<sup>e</sup> suppléant de ladite commission.

**Pisciculture.** — Dans sa séance du 31 mars, le Conseil d'Etat a chargé M. Berthoud, à Meyriez, commissaire du canton à l'Exposition de pisciculture de Berne, d'opérer dans le courant de l'été une étude complète de nos cours d'eau au point de vue de la qualité des eaux, de leur valeur nutritive et

productive, de l'état de leur peuplement actuel, du genre de poisson qui leur convient, etc., en vue de leur repeuplement traditionnel et durable.

## GRUYÈRE

**Conférence.** — M. A. Dupertuis donnera une conférence sur « hygiène et santé », dimanche prochain 9 avril, à la sortie des vêpres, dans la grande salle de l'auberge de la Cigogne, à Gurnefens.

A la fin de la conférence, une collecte sera faite au profit d'une œuvre de bienfaisance pour les indigents de la localité. (Communiqué.)

## CHRONIQUE AGRICOLE

**Syndicats d'élevage.** — Jeudi a eu lieu l'assemblée générale des membres de la Fédération des syndicats de la Gruyère. Après l'examen de différentes questions administratives, M. le préfet Niquille a proclamé les prix décernés en 1892 aux teneurs de montagne qui ont alpi du bétail dans la même couleur.

Ont obtenu des prix : MM. Pipoz, Jean, Charmey, 240 fr.; Morard, Martin, Bulle, 210 fr.; Hospice de Marsens, 170 fr. (vaches); Pipoz, Jean, Charmey, 155 fr. (génisses); Jules Garin, Bulle, 155 fr.; Tinguely frères, La Roche, 115 fr.; Hospice de Marsens, 100 fr. (génisses).

**Tuberculose.** — Le Comité de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande met au concours la rédaction d'une notice populaire sur la tuberculose, soit phtisie tuberculeuse du bétail.

Les concurrents n'auront pas à faire un traité scientifique complet de la tuberculose, mais ils devront exposer sous une forme aussi claire que possible pour les agriculteurs de la Suisse romande : quels sont les symptômes extérieurs de l'existence de cette maladie chez les animaux ; quelles sont les lésions internes auxquelles on peut reconnaître la tuberculose sur un cadavre ; quels sont les dangers de la présence d'animaux tuberculeux dans une étable et les risques de contagion par l'usage de la viande et du lait ; quelles précautions l'agriculteur doit prendre pour éviter la transmission de la tuberculose d'un animal à un animal et surtout pour les élèves, ainsi que pour se préserver de la contagion à l'homme (entre autres, emploi de la tuberculine).

Les manuscrits en français devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain à M. C. Borel, à Collex (Versoix), secrétaire de la Fédération, et accompagnés d'un pli cacheté, contenant le nom de l'auteur. Tous deux devront porter une même légende.

Une somme de 500 fr. sera mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs travaux.

**Boisson des animaux.** — L'eau est mauvaise pour les jeunes animaux, les femelles pleines et les chevaux en sueur rentrant d'un rude travail. On ne doit donner aux animaux à jeun ou échauffés que de l'eau qui a été exposée au soleil ou qui a séjourné quelque temps dans des réservoirs à l'écurie. Il convient aussi de l'additionner d'un peu de farine ou de jeter dessus une poignée de foin. On doit faire boire avec ménagement après un fort repas de nourriture sèche de sons et de grains. Les boissons doivent être distribuées régulièrement avec modération si les animaux ont souffert de la soif. D'après des expériences faites, un cheval recevant des aliments solides ne peut vivre plus de cinq jours sans boisson, tandis qu'abréuvé il peut vivre jusqu'à 25 jours sans manger. Un cheval privé d'eau pendant trois jours souffre énormément et peut alors en absorber jusqu'à 90 litres. (Journal d'agriculture suisse.)

## PETITES RECETTES

**Enduit spécial pour rendre les cuves étanches.** — La Nature fait connaître la recette suivante pour rendre étanches les cuves en bois. Il suffit d'appliquer au pinceau métallique la composition suivante : gutta-percha, 1 partie en poids ; paraffine, 1 partie. Fondre le mélange sur un feu doux. Le revêtement obtenu par cette composition résiste aux alcalis et aux acides concentrés. En faisant intervenir le fer chaud après le badigeonnage, on obtient le poli nécessaire.

## FAITS DIVERS

**Un jugement de Salomon.** — Voici un exemple de la sagesse d'un juge badois : Un certain nombre de paysans du cercle de K... sont amenés devant le tribunal de police correctionnel comme prévenus de braconnage.

Sur la table sont déposés les fusils qu'ils avaient eu la précaution de jeter loin d'eux lorsqu'ils avaient aperçu que le garde-chasse était sur leur piste dans la forêt. Les fusils sont là, témoins à charge silencieux, mais non moins éloquents.

Les rusés paysans, sûrs de n'avoir pas été pris sur le fait, nient avec ensemble. Ils regardent d'un air innocent les fusils sans les reconnaître pour leur propriété, cela va sans dire; il n'y a pas autre chose à faire qu'à libérer les prévenus. Le président conclut dans ce sens en motivant brièvement son arrêt et il annonce aux prévenus qu'ils peuvent rentrer chez eux et il ajoute d'un ton nonchalant qu'ils peuvent reprendre en même temps leurs fusils. Nos braconniers ne se le font pas dire deux fois. Chacun met prestement la main sur son flingot, mais non moins prestement le représentant du ministère public reprend son accusation avec un meilleur résultat cette fois-ci.

**Nettinger & Co. Centralhof Zürich** Maison de confiance pour achats d'étoffes pour robes de dames et enfants, très solides, élégantes et utiles, en pure laine, environ 100 à 110 cm. large, le mètre à fr. — 95, 1.05, 1.25.  
Etoffes pour vêtements de messieurs et garçons, le mètre à fr. 2.45, 2.95 et 3.25. Etoffes en coton, imprimées, le mètre à 22, 26, 33, 45, 65 cent.  
Echantillons du plus simple au plus élégant franco. Gravures de modes gratis.

## Station météorologique fédérale de Marsens.

**Thermomètre.**

Mars	15	16	17	18	19	20	Mars
7 h. m.	5,8	6,0	4,2	-0,6	-7,6	-6,4	7 h. m.
1 h. s.	10,4	9,0	9,0	3,2	0,0	5,0	1 h. s.
9 h. s.	7,0	2,0	3,6	0,0	-2,2	2,0	9 h. s.

**Hygromètre.**

7 h. m.	100	100	92	85	90	85	7 h. m.
1 h. s.	85	95	73	62	59	55	1 h. s.
9 h. s.	90	90	83	86	73	74	9 h. s.

**Direction et force du vent.**

7 h. m.	S <sup>1</sup>	S <sup>1</sup>	S <sup>1</sup>	W <sup>0</sup>	N <sup>0</sup>	N <sup>0</sup>	7 h. m.
1 h. s.	S <sup>0</sup>	S <sup>1</sup>	S <sup>2</sup>	S <sup>2</sup>	N <sup>2</sup>	N <sup>4</sup>	1 h. s.

**Pluviomètre.**

9,5	7,8	2,1	1,4	—	—
-----	-----	-----	-----	---	---

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

## OUTILS AGRICOLES Articles de fromagerie. AUG. BARRAS, BULLE

**TUILES**  
SUISSES ET ALTKIRCH  
Drains assortis.  
Briques et matériaux de construction.  
Briques et terre réfractaires. [152]  
Chez ALPHONSE WÄBER, Union, Bulle.

**Boulangerie Messerly,**  
BULLE  
Comme du passé, il y aura toujours des farines de toutes les qualités, à des prix réduits. [218]

**Atelier de charron.**  
Pierre Demierre, charron, avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient d'ouvrir un atelier dans cette ville à l'ancienne tannerie Glasson. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état qu'il exécutera à des prix avantageux et avec le plus grand soin. [245]

**A VENDRE**  
Du foin et du regain au pied ou au quintal.  
S'adresser au bureau du journal. [247]

**Magnifique Avoine à semer**  
chez  
**CH. MOREL**  
COMMERCE DE FARINES  
BULLE [193]

**A. DENIERRE**  
médecin-chirurgien-dentiste,  
à BULLE [191]  
sera à Château-d'Oex les 7 et 8 avril

## GRAINES FOURRAGÈRES

Trèfle, esparcette, fromental, raygrass anglais. Qualité garantie. [246]

**Attention!**  
Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et de la campagne que son atelier de cordonnier se trouve dans la maison de Maxime Remy, près du cimetière. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état et s'efforcera de satisfaire au mieux sa clientèle. — Prix modérés. Paul Egger. [223]

**Foin et regain**  
à vendre, à distraire, quelques mille pieds. S'adresser à la Fleur-de-Lis, à Bulle. [225]

100 séries

# TOILERIES

— écrues et blanchies —

28 cent. à 1 fr. 95 par mètre, 75 cm. à 200 cm.

F. Jelmoli, Dépôt de Fabrique, Zurich.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 cent. par mètre, 150 cm.	Fr. —.85 p. mètre.
Doublures, grands assortiments	— .85 »
Duvet croisé et Limoge, 1 <sup>re</sup> qual., 150 cm., grand teint	1.25 »
Bazin, blanchi. 135/150 cm., pour fourre de duvet	1.45 »
Piqué, blanc et molletonné, beaux dessins	— .85 »
Vareuse, 120 cm., pour blouses et peignoirs	1.95 »
Cretonne blanche pour chemises, gagnant au lavage	— .48 »
Madapolam renforcé pour chemises	— .54 »
Flanelles chemises et Oxford, rayées et □	— .65 »
Nappes et serviettes, bonnes qualités	— .65 pièce.
Mouchoirs, ourlés, blanc et couleur	— .20 »

Tous les articles de ménage et trousseaux de fabrication alsacienne et suisse.  
N. B. Echantillons de ces articles, ainsi que de ceux des lainages et impressions pour dames, draperie pour hommes et garçons, couvertures de lit et de bébé par retour. Marchandises franco; gravures colorées gratis. [147]

Les familles DEMIERRE, à Bulle, et GROSSRIEDER-DEMIERRE, à Vuadens, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris une si grande part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de leur regrettée mère  
**Euphrasie DEMIERRE**  
née **Gremaud.** [237]

## Vente d'immeubles.

Le soussigné, comme curateur de Marie Corboud, à La Tour-de-Trême, exposera en vente par voie de mises publiques les immeubles que cette dernière possède, rière dite commune, et désignés comme suit au cadastre :

Art. 173aa et 168. Les Auges. Habitation et pré attenant de 23 ares 64 mètres (185 perches 80 pieds);

Art. 906f. Les Auges. Pré de 43 mètres (4 perches 80 pieds).

Les mises auront lieu à la Maison de Ville de La Tour, le **lundi 10 avril** prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions.

Bulle, le 27 mars 1893.

Le curateur :

249] J. GRIMAUD, percepteur de l'impôt.

## Mises de bois.

**Lundi 10 avril** courant, dès les 8 heures du matin, la commune de Riaz vendra en mises publiques une quantité de billons, carrons, lattes et bois de chauffage, provenant d'ouvertures de lignes du plan d'aménagement de ses forêts. Rendez-vous des miseurs au chalet communal.

Riaz, le 1<sup>er</sup> avril 1893.

238] Le Secrétaire communal.

## A VENDRE

Une maison d'habitation avec grange, écurie, four, un grand jardin, plus une pose d'excellent terrain avec quelques arbres fruitiers et fontaine intarissable, le tout situé au centre du village de Pont-la-Ville. Tractation avantageuse. — S'adresser à M. Nicolas KOLLY, à Pont-la-Ville. [234]

## A vendre à Bulle :

Une petite propriété bien située à 10 minutes de la ville et comprenant habitation, étable à porcs et remise nouvellement réparées, un jardin et 1/2 de pose d'excellent terrain. [244]

A. GEISENHOF, vers le Tirage.

## SOCIÉTÉ

## SECOURS MUTUELS

### DE LA GRUYÈRE

Assemblée générale annuelle le **dimanche 9 avril 1893**, à 2 heures du jour, à la grande salle du Tirage, à Bulle.

Tractanda prévus par l'art. 11 des nouveaux statuts.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société peuvent se faire recevoir en tout temps. Elles doivent fournir au président de la Société une déclaration de santé d'un médecin à leur choix. [248]

LE COMITÉ

## Beaux froments

rouges et blancs de printemps, à semer. Orges et seigles de printemps. BELLES AVOINES à SEMER

Qualité garantie. Riz à prix réduit pour le menu bétail. TOURTEAUX de lin pilé depuis 25 fr. les 100 kg.

Dits de sésame blanc depuis 17 fr. 50 les 100 kg. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. Pric très avantageux. [155]

## AVIS

J'informe l'honorable public de la ville et de la campagne que je continuerai la boucherie et, à cette occasion, je me recommande à tous mes clients que je tâcherai de satisfaire toujours au mieux. [228]

Veuve Gapan, boucher.

Il vient d'arriver du **Concentré**, des **Potages** et des **Saucisses aux pois**

## MAGGI

chez **A. Desbiolles**, horloger, à Bulle. [70]  
Les flacons vides sont remplis à très bon marché!

# Dépuratif Golliez

ou

## SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et vices du sang, **dartres, glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

**Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique** par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. [748]

Dépôts dans toutes les pharmacies.

## Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS

La maison **COIGNET & Cie**, à Paris, avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à **M. J. Croiti**, à Bulle, et à **J. Gapan**, à Marsens.

Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agromique de la Rotti, près Berne.

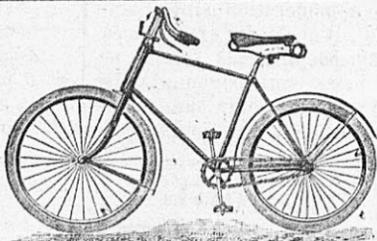
Grand rabais par wagon complet. [114]

## Poudre ferrugineuse du D<sup>r</sup> méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du D<sup>r</sup> méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte **D<sup>r</sup> J. U. Hohl's Sohn, Basel**, et refuse toutes les boîtes qui ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que **D<sup>r</sup> J.-U. Hohl**. Dans un endroit où il n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : **P. Hartmann**, pharmacie, à Steckborn. Dépôts : **Estavayer**, pharmacie **PORCELET**; **Châtel St-Denis**, pharm. **E. JAMBÉ**. [672]

## Soumission.

Il est mis au concours la construction d'un **puits**. Adresser les soumissions, jusqu'au 15 avril, à **Joseph SAVARY**, subergiste, à Vuipens, qui donnera tous les renseignements nécessaires. [231]



**MM. Bartschyl frères**, agents, à Bulle. [178]

## Charcuterie.

Le soussigné, ancien ouvrier chez M. Schoch, charcutier, à Fribourg, informe l'honorable public qu'il vient de s'établir comme **charcutier** à Bulle, maison Blanc, près de la brasserie Reeb.

On trouvera chez lui tous les jours toutes sortes de **salets crus et cuits** à un prix modéré.

Se recommande [242] **Fritz Aeberhardt.**

## On demande un scieur.

S'adresser à **Charles MOREL**, mécanicien, à Bulle. [194]

## Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchouc creux, depuis 375 à 450 fr.

Réparations. — Echange. [196] **G. Wehner**, Bulle.

## RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux. [41]

## Emile JUDET

sur les Places, BULLE

## CHOUCROUTE

de STRASBOURG et de BERNE

GROS ET DÉTAIL chez **L. & C. Barras**, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

## A louer :

Une chambre avec cuisine. — S'adresser à la teinturerie **GLASSON**, à Bulle. [230]

## A louer :

Un logement indépendant. — S'adresser à **Fr. TORRIANI**, marbrier, à Bulle. [165]

## A LOUER

Au centre de la ville, une grande cave, non meublée, pouvant servir de dépôt. S'adresser au bureau du journal. [123]

## A vendre :

Une **marai**che de 5 poses, dont 1 pose de forêt, située au-dessus de Villarvolard. S'adresser à **Emile BERTHOUD**, Bulle. [201]

## Oeufs à couver

de mes Campines primées plusieurs fois, les meilleures ponduses du monde, la douzaine à 8 fr.; espagnols à 5 fr. la douzaine; italiens noirs à 4 fr. la douzaine. Fécondation garantie et emballage des mieux soignés.

Quatre chiens **St-Bernhard**, race pure, âgés de 10 semaines, à 50 fr. pièce.

**J. Kündig**, Schönen près Saaland [241] (cant. de Zurich).

## Achat d'occasion.

Par suite de l'achat du stock complet d'une fabrique, j'offre environ 750 mille cigares très secs bien au-dessous du prix de fabrique :

Rio-Grande	les 2000	Fr. 22.—
Bahia, fins	> 2000	> 28.—
Brésiliens I	> 2000	> 28.50
Flora, extra fins	> 2000	> 31.—
Cigares de Java, choisis	> 1000	> 24.—
Edelweiss	> 1000	> 26.50
Tipp-Topp I	> 1000	> 33.—

Sumatra-Bouquet, les plus fins, de 10 cent. > 1000 > 48.—

Du bon tabac à fumer, les 10 kg. fr. 2.70, 4.10 et 6.20.

A chaque envoi à partir de 25 fr., il sera joint gratuitement un magnifique porte-cigares de véritable écume de mer, valant fr. 4.—.

Garantie : je reprendrai à mes frais tout envoi qui ne sera pas trouvé digne de son prix.

**J. Winger**, commerce d'expédition. [239] (H1224Q) **Boswil** (Argovie).

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin **qu'une** tasse de bon bouillon.

Ce but est merveilleusement atteint par le

**Extrait de Viande VÉRITABLE**  
à 15 cts  
marque **MAGGI**  
croix-étoile

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

## On demande à acheter

des **rondins de hêtre** (foyard) de 18 cm. de diamètre et au-dessus. Adresser les offres à la **Fabrique mécanique de bois de socques**, à Bex. [215]

Dimanche 9 avril prochain :

## Cassée

à l'**Hôtel de Ville**, à **Vaulruz**. [232]

Invitation cordiale. **DUNAND**, tenancier.

## On offre à vendre :

Une **pression à bière** portative, en bon état. S'adresser à l'hôtel de l'**Ecu**, Bulle. [229]

## On achèterait

un ou deux bons **fusils** doubles, à amorces. [243] **A. GEISENHOF**, vers le Tirage, Bulle.

## A LOUER

Au café du Moléson, à Bulle, le premier étage, comprenant quatre chambres, cuisine, part à la cave, aux gazetas et droit à la buanderie. Entrée à volonté. [240]

S'adresser au propriétaire.

## A LOUER

Un grand **magasin** avec logement, si on le désire, au centre de la ville de Bulle, avenue de toutes les routes et de la gare. S'adresser à **A. PERRIN-BERTHET**. [140]

## A vendre :

300 paquets de **bardeaux** de première qualité, chez **Rod. TINGUELY**, Marsens. [226]

Bulle. — **Emile Lenz**, imprimeur-éditeur.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 6 mois, »

Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, » payable d'avance.

Prix du numéro : 6 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE,

On trouve parfois suggestives dans les voix ce que rapporte dernier numéro :

Le docteur Geynst, sur les yeux, a été un

les yeux d'une femme

écrit sur l'œil gauche

sur l'œil droit le chiff

une fille qui eut égale

un seul : le 10. Tout

ou, avec le croisement

Déjà il y a diminution

= 10); il pourra y a

à la petite-fille; la j

heureuse : « Enfin, j'a

La légende de gens

dans l'œil n'est du re

Le Sénat du premi

jour d'une pétition de

sion, attendu qu'un fi

prunelle cette inscrip

qui valait bien une p

supprimé sous la R

plaisant eut adressé

comme émanant du r

minait par ces mots :

depuis la rentrée de

yeux de mon fils : «

Cela rappelle le fa

cier qui portait, dit l

en couleur et en reli

berté.

Le général Jacob

testé; les représenta

rent un arrêté que

et que voici :

« Considérant que

antiques idoles que

que le jour de la lib

des mensonges du fa

## PETIT

ÉMIL

Elle s'endormit. Mais

ses lèvres murmuraient

— Henri!

Elle rêvait.

Elle venait seulement

lorsque Mme Arsène eut

— Bonjour, chère en

— Oui, madame, très

tense de son mensonge.

— Alors vous n'avez

La jeune fille répond

— Hier soir, vous av

avez-vous obtenu un st

fière.

— Quel succès, mad

— Ne faites donc pas

bien que moi.

— Je vous assure, m

— Allons, ma migno

trop de bons yeux pour

étiez pour ces messieu

succès, succès de grâce

tes-moi, comment ave

come?